



RÉFORME DES RETRAITES : APRÈS LA FIÈVRE DU SAMEDI NOIR

DEUX ANS DE PLUS C'EST TOUJOURS NON ! DES ALTERNATIVES EXISTENT, ET AUX FINANCES NOUS LE SAVONS !

La mobilisation contre le projet de réforme des retraites ne faiblit pas, bien au contraire, il s'amplifie. La journée de ce samedi 11 février en est une nouvelle démonstration.

Depuis le début du débat sur la réforme des retraites, le gouvernement au nom du « sauvetage » de notre système par répartition, reste sourd aux revendications de la rue et ne cesse de répéter qu'il n'entend pas bouger sur les deux axes principaux de son projet :

- L'accélération de l'allongement de la durée de cotisation pour obtenir une retraite à taux plein;
- Le recul de deux ans de l'âge de la retraite.

Mais, pour le plus grand nombre, la retraite à 64 ans et le passage à 43 annuités pour bénéficier d'un taux plein, sont toujours synonymes d'injustice sociale, de précarisation des salariés, de pensions tirées vers le bas, d'injustice envers les femmes, une paupérisation en marche à l'heure où les profits de certains grands groupes explosent.

Pourtant, pour compléter le financement de nos systèmes de retraite dont les déficits prévisibles ne sont pas au niveau catastrophique qu'essaie de faire accroire le gouvernement pour vendre sa réforme, d'autres pistes existent que celle d'une énième régression sociale :

- L'emploi et en particulier le taux d'emploi des seniors qui peut et doit être amélioré ;
- La revalorisation des salaires et des traitements qui sont indispensables ;
- Les cotisations sociales employeurs et travailleurs qui peuvent être équitablement augmentées si nécessaire ;
- Une revue des niches fiscales qui impactent le financement de la protection sociale : des milliards d'euros d'aides et d'exonérations concédées aux entreprises sans aucune contrepartie. En 2021, par exemple l'exonération des seules cotisations sociales vieillesse s'élevait à 15,7 milliards d'euros ;
- L'égalité de salaires entre les femmes et les hommes qui générera des cotisations
- Le renforcement des moyens consacrés à la lutte contre la fraude fiscale évaluée entre 80 et 100 milliards d'euros.

D'autres choix sont donc possibles sans mettre en péril l'économie !

Plus que jamais les organisations syndicales de la DGFIP Solidaires Finances Publiques, CGT Finances Publiques F.O.-DGFIP, l'alliance CFDT-CFTC Finances publiques, réaffirment leur engagement total dans le mouvement social pour contraindre le gouvernement à retirer sa réforme.

ELLES APPELLENT LES AGENTS DES FINANCES PUBLIQUES À AMPLIFIER LA PRESSION LE 16 FÉVRIER

- veille du passage du texte au sénat – en étant massivement en grève, en participant nombreux aux actions initiées localement et en débattant d'ores et déjà pour construire l'action des journées du 7 et 8 mars prochain et mettre à l'arrêt la DGFIP Le 7 mars.

POUR NOS RETRAITES, POUR L'AVENIR, AGISSONS POUR UNE MEILLEURE RÉPARTITION DES RICHESSES !

64 ANS C'EST TOUJOURS NON !